

## Conférence électronique

« Assainissement

Quand l'inaction tue »

## Objectifs de la conférence électronique

**Construire des messages partagés entre partenaires africains et européens**

Contribuant :

- à la préparation d'une rencontre Afrique-Europe de haut niveau,
- à la réunion AfricaSan+5
- aux divers événements qui pourront être organisés durant l'Année Internationale de l'assainissement

## Thèmes de la conférence électronique

Semaine 1 (5-10 novembre) : **Comment promouvoir des politiques d'assainissement efficaces ?**

Semaine 2 (12-17 Novembre) : **Comment renforcer et soutenir les collectivités locales pour faire face au défi du développement des services d'assainissement ?**

Semaine 3 (19-24 Novembre) : **Comment financer les infrastructures et le service d'assainissement ?**

## Participants à la conférence électronique

- 100 participants inscrits
- 49 contributions par 33 contributeurs (1/3 des inscrits)
- Représentants des ONG, des bureaux d'études, des collectivités locales, des organismes de recherche, des États, mais aussi des institutions bi- et multi-latérales
- 2/3 des contributeurs d'Afrique ; 1/3 d'Europe

→ **Dialoguant directement en français ou en anglais**

## Synthèse des débats

La synthèse des débats très riches est encore en cours,

ci-après : Quelques messages clés provisoires pour chacun des 3 thèmes

## Thème 1 Comment promouvoir des politiques d'assainissement efficaces ?

**défi 1.1 : Comment encourager les décideurs politiques africains à considérer l'assainissement comme un service public dont ils ont la responsabilité ?**

1. Pour que l'assainissement soit considéré à sa juste valeur par les décideurs politiques africains, des actions de plaidoyer sont indispensables.
2. Ce plaidoyer doit s'appuyer sur un argumentaire économique et social : l'insuffisance d'assainissement est un frein à la croissance économique et aggrave la pauvreté.
3. La société civile, en bénéficiant de l'appui nécessaire (en terme d'organisation et de stratégie de communication), est la plus à même d'assurer ce plaidoyer.

programme Solidarité Eau

**défi 1.2 : Comment faire en sorte que l'assainissement soit placé sous la responsabilité d'une autorité unique, reconnue, et responsable du secteur au niveau national ?**

1. Pour avoir un réel pouvoir de coordination, l'autorité nationale en charge de l'assainissement doit être reconnue par la législation du pays.
2. Pour influencer le développement du secteur, l'autorité nationale doit être de nature trans-sectorielle entre les différents ministères concernés par l'assainissement.
3. Cette autorité n'est pas un gestionnaire de projet. Elle a avant tout vocation à être un lieu de concertation, de réflexion et de promotion des démarches, outils et solutions à mettre en œuvre pour relever le défi de l'assainissement.

programme Solidarité Eau

**défi 1.3 : Comment promouvoir les systèmes autonomes et semi-collectifs comme des solutions adaptées au développement des services d'assainissement ?**

1. L'assainissement autonome est de loin le système le plus développé. Très populaire auprès des ménages, il a apporté la preuve qu'il est à ce jour le système le plus viable dans le contexte africain.
2. Le développement et l'amélioration de ce type d'assainissement ne peut être assuré qu'en réponse à une réelle demande des ménages.
3. Pour être viable, l'assainissement autonome et semi-collectif ne doivent en aucun cas occulter le reste de la filière assainissement : la collecte des effluents hors des quartiers et des villes ainsi que leur traitement.

programme Solidarité Eau

**Synthèse thème 1**  
**Comment promouvoir des politiques d'assainissement efficaces ?**

- Prépondérance de l'assainissement autonome
- Importance du plaidoyer s'appuyant sur la démonstration des bénéfices de l'assainissement (non seulement sanitaires et environnementaux, mais aussi sur le plan économique, social...)
- Importance qu'il y ait un service d'Etat en charge de la coordination nationale du secteur de l'assainissement, en lien avec toutes les parties prenantes, en particulier CL et usagers

programme Solidarité Eau

**Thème 2 :**  
**Comment renforcer et appuyer les autorités locales dans leur mission d'amélioration de l'accès à l'assainissement ?**

programme Solidarité Eau

**Défi 2.1 : Comment s'assurer que le rôle et les responsabilités des collectivités locales soient pris en compte dans les législations nationales ?**

1. Faire un plaidoyer auprès des gouvernements pour renforcer les lois sur la décentralisation afin de s'assurer que le transfert de compétences soit accompagné du transfert de moyens
2. S'appuyer sur les associations nationales de collectivités locales
3. Encourager/appuyer les collectivités locales pour qu'elles disposent de plan d'assainissement et de stratégie de mise en oeuvre

programme Solidarité Eau

**défi 2.2 : Comment accroître le soutien financier et renforcer les capacités des collectivités locales pour l'amélioration des services d'assainissement ?**

1. Mettre en place, à l'attention des élus et services techniques, des modules de formation spécifiques sur la mise en œuvre de politiques et stratégies, la gestion de services et la formulation de projets
2. Prévoir des transferts du budget national vers les CL en s'appuyant sur des fonds de développement local ou au moins associer les CL à la planification et la mise en œuvre
3. Mettre en place des systèmes de péréquation aux niveaux national et local / S'appuyer sur les mécanismes de financement solidaires et sur la coopération décentralisée

programme Solidarité Eau

**défi 2.3 : Comment promouvoir et développer des outils et procédures permettant de soutenir directement les collectivités locales ?**

1. Valoriser/adapter les outils existants – Développer les outils d'aide à la décision qui manquent
2. Prendre en compte dans tout projet ou démarche de partenariat un volet renforcement des capacités
3. Renforcer les échanges et collaborations entre services de l'Etat et CL, et entre CL
4. Avoir des outils simples présentant aux CL leur rôle face à la complexité de la gestion du service de l'assainissement

programme Solidarité Eau

**défi 2.4 : Comment appuyer les collectivités locales dans l'élaboration de stratégies locales concertées pour l'assainissement ?**

1. Élaborer des stratégies spécifiques pour l'assainissement en complément et en cohérence avec les plans de développement communaux et plans d'urbanismes existants
2. Mettre en place au niveau national des mesures incitant les CL à réaliser ces stratégies
3. Encourager les partenaires au développement à appuyer les CL pour l'élaboration de stratégies assainissement en amont des projets
4. S'appuyer sur un « dialogue » informé par « l'expertise »
5. Renforcer une expertise nationale d'appui à la formulation de stratégies

programme Solidarité Eau

**défi 2.5 : Comment accroître l'implication des acteurs locaux de l'assainissement dans la gestion des services d'assainissement ?**

1. Identifier toutes les parties prenantes du service au niveau local et les impliquer dans la formulation de stratégies
2. Les associer et les impliquer dans la mise en œuvre des stratégies
3. Veiller à ce que le cadre institutionnel facilite leur implication et leur reconnaissance

programme Solidarité Eau

**Synthèse thème 2 :  
Comment renforcer et appuyer les autorités locales dans leur mission d'amélioration de l'accès à l'assainissement ?**

- Rôle clé des Associations nationales de CL
- Importance du renforcement des capacités des CL et de leurs partenaires locaux pour comprendre la filière assainissement, formuler des stratégies et plan d'actions, gérer les services
- La décentralisation doit aller jusqu'au transfert de moyens
- Le mise en œuvre d'un service pérenne doit s'appuyer sur toutes les parties prenantes (CONCERTATION)
- Nécessité d'un dialogue et d'une écoute, appuyé/informé par une expertise
- Le pb ne réside pas seulement dans la définition d'un cadre législatif, mais dans sa mise en oeuvre

programme Solidarité Eau

**Thème 3 :  
Comment financer les infrastructures et les services d'assainissement ?**

programme Solidarité Eau

**défi 3.1 : Comment accroître les ressources nationales et locales allouées à l'amélioration des services d'assainissement ?**

1. Bien identifier la complémentarité entre financement nationaux, locaux, des ménages, et des partenaires au développement face à chaque segment du secteur de l'assainissement
2. Appuyer l'émergence et la consolidation d'un marché dynamique de l'assainissement
3. Susciter auprès du secteur privé un engouement pour les amener à s'impliquer d'avantage dans le secteur de l'assainissement

programme Solidarité Eau

**Défi 3.2 : Comment s'assurer que le secteur de l'assainissement soit une priorité et bénéficié des financements nécessaires ?**

1. Démontrer aux décideurs nationaux et parlementaires les bénéfices de l'assainissement / Intégrer les questions liées à l'assainissement dans les grandes orientations nationales
2. Organiser des ateliers de partage d'expériences entre pays africains
3. S'appuyer sur une veille citoyenne / Faciliter la circulation d'information sur la situation et sur les perspectives d'amélioration (Observatoires)

programme Solidarité Eau

**Défi 3.3 : Comment améliorer la connaissance sur les mécanismes de financement ? Comment construire un mécanisme de financement pérenne pour les services d'assainissement ?**

1. Réaliser une étude exhaustive et comparative des mécanismes et initiatives de financement des services d'assainissement / Vulgariser et diffuser ces enseignements
2. Organiser des formations spécifiques dans les pays à l'attention des CL et des partenaires locaux en s'appuyant sur ces enseignements
3. Mettre en place des systèmes de taxation qui permettent de mobiliser des ressources pérennes pour améliorer l'accès à l'assainissement pour tous

programme Solidarité Eau

**Synthèse thème 3 :  
Comment financer les infrastructures et les services d'assainissement ?**

- Comment trouver un équilibre entre le financement pour l'assainissement collectif et pour l'assainissement autonome ?
- Nécessité d'identifier la complémentarité entre les différentes origines de financement et les segments de la filière à financer
- Fournir des outils d'aide à la décision pour la mise en place d'un financement pérenne au niveau local de l'ensemble de la filière
- Favoriser l'émergence et la consolidation d'un marché de l'assainissement dynamique
- Le grand défi est de développer des mécanismes de financement efficaces pour soutenir l'investissement des ménages

programme Solidarité Eau